# PROJET AVENIR
## ATELIERS DE VERNEUIL-EN-HALATTE

**MAITRE D'OUVRAGE:**
SC les Ateliers de Verneuil-en-Halatte
135, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE
TEL: 03.44.29.65.00 FAX: 03.44.29.66.19

**CONSEIL MAITRE D'OUVRAGE:**
2PGB
22, rue de Courcelles, 75008 PARIS
TEL: 01.47.23.48.47

**ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE:**
CAP 5 CONSEIL
22, rue de Courcelles, 75008 PARIS
TEL: 01.53.76.04.40

**MAITRISE D'OEUVRE**

**COORDINATION DES ETUDES:**
EGIS BATIMENTS MANAGEMENT
4, rue Dolorès Ibarruri, 93188 MONTREUIL-SOUS-BOIS
TEL: 01.49.20.11.09

**ARCHITECTE:**
ENIA ARCHITECTES
46 rue de Lagny, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS
TEL: 01.84.03.04.25

**PROGRAMMISTE:**
ASCOREAL
53, rue de l'Etang, 69760 LIMONEST
TEL: 04.78.35.56.14

**BUREAU DE CONTROLE + CSPS:**
SOCOTEC
11, allée Rosa Luxembourg, 95610 ERAGNY
TEL: 01.34.48.30.63

**PREVENTIONNISTE + CSSI:**
CSD FACES
52, rue Jacques Hillairet, 75612 PARIS
TEL: 01.44.73.14.27

**ECONOMISTE:**
GVI
4, allée des Ambalais, 94420 LE PLESSIS TREVISE
TEL: 01.49.62.12.30

**PAYSAGISTE:**
EMMA BLANC
5, cité Dumar, 75011 PARIS
TEL: 01.48.07.17.55

**BET ACOUSTIQUE:**
LAMOUREUX
4 bis, rue Simonet, 75013 PARIS
TEL: 06.76.47.72.91

**BET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX:**
ALTO STEP
40, rue de la Rousselle, 33000 BORDEAUX
TEL: 01.64.68.18.50

**BET ENVIRONNEMENT HQE/BREEAM/BEPOS:**
ALTO INGENIERIE
1, avenue du Gué Langlois, 77600 BUSSY SAINT MARTIN
TEL: 04.72.82.82.85

**BET ICPE:**
TAUW
ZI Douai Dorignies 100 rue Branly 59500 DOUAI
TEL: 03. 27.08.81.81

**GEOMETRE:**
GTA
152, rue de Picpus, 75012 PARIS
TEL: 01.43.43.56.29

**ARCHITECTE CONSEIL:**
STUDIO D'ARCHITECTURE ORY & ASSOCIES
6 Rue du Général Camou, 75007 PARIS
TEL: 01.44.30.88.88

**BET BIM MANAGER:**
PROJEX
30 place Salvador Allende 59650 Villeneuve d'ascq
TEL: 03.20.19.16.38

**GESTION DOCUMENTAIRE:**
IODE
11 Rue Tronchet 75008 Paris
TEL: 01.42.71.12.07

**BET STRUCTURE:**
SCYNA4
5 place des bouleaux, 94200 IVRY SUR SEINE
TEL: 01.46.70.24.24

**BET FLUIDES:**
SQUARE
1 rond point de l'Europe, 92250 LA GARENNE COLOMBES
TEL: 01.56.83.76.10

**BET VRD:**
CL Infra
40, route de Saint-Gratien, 95600 EAUBONNE
TEL: 01.34.12.58.28

**BET CUISINE:**
ICR
3, rue Pierre Curie, 95500 GONESSE
TEL: 06.60.30.42.71

**BET ASCENSEUR:**
CCI
2, rue Geneviève Couturier, 92500 RUEIL-MALMAISON
TEL: 01.47.77.67.07

**BET LOGISTIQUE:**
ELYKA
25, rue de Ponthieu, 75008 PARIS
TEL: 01.43.62.16.80

**BET COMMISSIONING:**
POLLEN
73, boulevard du Général Leclerc, 92110 CLICHY
TEL: 06.07.11.32.50

| indice: | date: | modification: | auteur: |
|---|---|---|---|
| 1 | 28/02/18 | Premier Rendu APS | - |
| 2 | 14/09/18 | Second Rendu APS | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

# DOSSIER DAEU COMPLETE

## DAEU7 – Résumé non technique de l'étude de dangers

Phase: PC

éch. 1/ - - -

Date 18/ 09/2018

| Projet: | Emetteur: | Phase: | Lot: | Type: | Bât./Zone: | Niveau: | Numéro: | Indice: |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AVN | | | | | | | | A |

# Fiche contrôle Qualité

| | |
|---|---|
| **Intitulé de l'étude** | Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Unique |
| **Destinataire du document** | Les Ateliers de Verneuil |
| **Site** | Verneuil-en-Halatte (60) |
| **Interlocuteur** | Nicolas de LUGET |
| **Adresse** | 113, Avenue du Général de Gaulle – 60 550 Verneuil-en-Halatte |
| **Email** | Nicolas.deluget@ateliers-de-verneuil.fr |
| **Téléphone/Mobile** | 03-44-29-65-16 / 06-78-52-35-65 |
| **Numéro de projet** | 1613538 |
| **Date** | 2018-09-14 |
| **Superviseur** | Frédéric Pansa |
| **Résponsable étude** | Hervé Duval |
| **Rédacteur(s)** | Hervé Duval |

# Coordonnées

Tauw France - Agence de Douai
Z.I. Dorignies / Bâtiment Euréka
100 rue Branly
59500 DOUAI
Téléphone : 03 27 08 81 81
Fax : 03 27 08 81 82
Email : info@tauw.fr

Siège social – Agence de Dijon
Parc tertiaire de Mirande
14 D Rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon
Téléphone : 03 80 68 01 33
Fax : 03 80 68 01 44
Email : info@tauw.fr

Tauw France est membre de Tauw Group bv – www.tauw.com

Représentant légal : Mr. Eric MARTIN

### Gestion des révisions

| Version | Date | Statut | Pages | Exemplaires client | Annexes | Tomes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| V02 | 14 septembre 2018 | Modification du document | 10 | 4 | 14 | 1 |
| V01 | 25 mai 2018 | Création du document | 10 | 4 | 14 | 1 |

Référencement du modèle d'offre:

# Table des matières

1 Méthodologie ..... 4
2 Résumé non technique de l'étude de dangers ..... 6
2.1 L'analyse des risques ..... 6
2.2 Eau d'extinction incendie ..... 7
2.3 Résultats de l'étude de dangers ..... 8
2.4 Conclusion ..... 10

# 1 Méthodologie

La société des Ateliers de Verneuil, située au 113 avenue du Général de Gaulle sur le territoire de la commune de Verneuil-en-Halatte (60), est spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie.

L'établissement souhaite à l'avenir moderniser son outil de travail et redistribuer ses ateliers en adéquation avec les flux de production. Dans le cadre du projet, l'activité va ainsi être transférée dans un nouveau bâtiment édifié au droit de la même parcelle, en partie Est.

L'étude de dangers des installations et activités projetées des Ateliers de Verneuil a pour but d'étudier les phénomènes dangereux significatifs associés à l'activité de travail du cuir, d'étudier leurs conséquences, les barrières de sécurité envisagées et les mesures complémentaires à mettre en place (techniques, organisationnelles, …) pour les maîtriser.

Son élaboration est faite conformément aux prescriptions ministérielles en vigueur.

L'étude de dangers est proportionnée aux risques présentés par l'établissement.

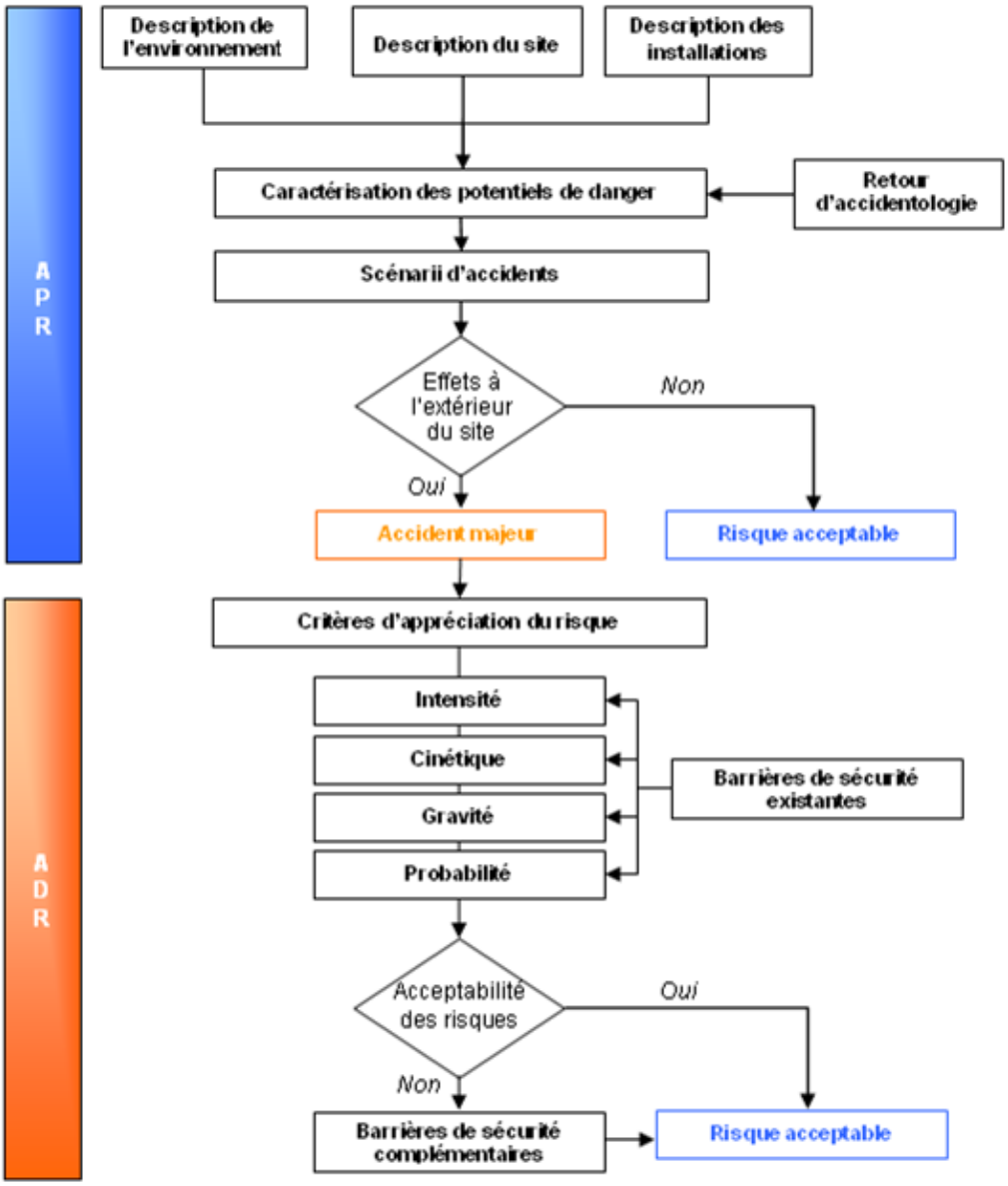


**Figure 1 : Méthodologie de l'étude de dangers**

# 2 Résumé non technique de l'étude de dangers

## 2.1 L'analyse des risques

L'analyse des risques est menée en groupe de travail et permet d'identifier de manière exhaustive les accidents majeurs susceptibles de survenir sur site à partir du recensement des substances, opérations ou équipements dangereux.

L'analyse des risques consiste à énumérer pour chaque sous-ensemble les accidents principaux redoutés, les événements initiateurs de ces accidents, les phénomènes dangereux (PhD) engendrés et les barrières permettant de prévenir les accidents ou de protéger les personnes en cas d'accident (détection gaz/incendie, sprinklage, murs séparatifs résistants au feu (REI60, REI120), gaz d'extinction inerte HFC 227, etc.).

L'accidentologie est également considérée pour les différents procédés et activités déployées sur le site suivant le même mode de fonctionnement selon :

- le retour d'expérience des Ateliers de Verneuil,
- l'accidentologie du BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels) : consultation de la base de données ARIA-BARPI du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour des équipements et des activités similaires à ceux mis en œuvre sur le site des Ateliers de Verneuil.

Dans un second temps, en phase d'analyse préliminaire des risques (APR), la démarche mise en place consiste à déterminer pour chaque phénomène dangereux identifié, l'intensité de chacun de ces phénomènes (à partir de calculs issus des guides et textes en vigueur et des modélisations des effets à l'aide de logiciels de calculs appropriés tels que Flumilog).

### 2.1.1 L'analyse préliminaire des risques (APR)

L'étude de dangers montre que les zones d'effets associés aux scenarii d'incendie restent confinées à l'intérieur du site.

En outre, en cas de survenue d'un scénario de départ de feu, l'évènement redouté n'est pas de nature à modifier et augmenter les dangers et inconvénients au sein de l'installation : pas de connexité avec les installations classées et pas survenue d'effets dominos.

**Quel que soit le sous-ensemble considéré, pour chaque Phénomène Dangereux identifié en phase APR, les distances associées à l'intensité des effets directs/indirects sont confinées à l'intérieur des limites de propriétés de l'établissement des Ateliers de Verneuil.**

### 2.1.2 L'analyse détaillée des risques (ADR)

Les zones d'effets étant confinées à l'intérieur du site, et donc sans interaction avec l'environnement extérieur du site d'étude des Ateliers de Verneuil, une évaluation détaillée des risques (phase ADR) ne s'avère pas nécessaire. En outre, aucune mesure compensatoire complémentaire à celles déjà adoptées par l'exploitant ne semble se justifier.

## 2.2 Eau d'extinction incendie

### 2.2.1 Besoins en eau d'extinction incendie

Conformément à l'instruction technique D9 utilisée par les pompiers, le volume d'eau nécessaire pour les besoins en extinction incendie est égal à 480 $m^3$.

### 2.2.2 Ressources disponibles

Les ressources en eau disponibles sont recensées dans le Tableau 1.

| Nature | Caractéristique | Source |
|---|---|---|
| Réseau incendie : 4 poteaux incendie | Q = 4 x 60 $m^3$/h<br>(soit 240 $m^3$/h) | 3 nouveaux poteaux incendie mis en œuvre :<br>Bâche de capacité 860 $m^3$<br><br>Poteau existant avenue du Gal de Gaulle :<br>réseau eau de ville<br>(capacité 120 $m^3$ sur 2 heures) |

**Tableau 1 : Etablissement des Ateliers de Verneuil - Inventaire des ressources en eau**

La capacité totale des ressources en eau incendie disponibles sur le site, calculée sur 2 heures, est égale à 480 $m^3$.

**Les ressources en eau disponibles sur le site sont donc suffisantes pour répondre aux besoins d'extinction en cas de survenue d'un incendie.**

### 2.2.3 Capacité de confinement du site

Conformément à l'instruction technique D9A utilisée par les pompiers, en cas de survenue d'un scénario incendie, la capacité minimale de confinement des eaux d'extinction incendie devra être égale à 1 703 $m^3$.

Le site des Ateliers de Verneuil disposera de deux ouvrages de rétention :

- un ouvrage en enterré de rétention des Eaux pluviales de capacité 671 $m^3$, en partie Nord du site, équipé de vannes de fermeture en partie aval,
- le parking, situé en contrebas du bâtiment nouveau (niveau R-1), sera conçu pour collecter le solde des eaux incendie, soit 1 032 $m^3$. La hauteur d'eau correspondante en sous-sol sera d'au maximum 7 cm.

**En cas de survenue d'un départ de feu, les capacités de confinement des Ateliers de Verneuil sont bien dimensionnées pour collecter les eaux d'extinction incendie, ce qui limite le risque de pollution des sols et des eaux de nappe le cas échéant.**

## 2.3 Résultats de l'étude de dangers

### 2.3.1 Absence de survenue d'un scénario d'accident majeur direct/indirect

Les risques potentiellement générés par la mise en œuvre et le fonctionnement des procédés de fabrication sont résiduels puisque confinés à l'intérieur du site de production. Les phénomènes dangereux (PhD) ne génèrent pas d'effets à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement.

Les phénomènes dangereux identifiés au sein du site d'étude des Ateliers de Verneuil ne sont pas susceptibles d'augmenter les dangers et inconvénients de l'installation par connexité et effets dominos.

**La maîtrise des risques associés au projet des Ateliers de Verneuil à Verneuil-en-Halatte est démontrée.**

**Les risques potentiels associés au projet de construction du nouveau bâtiment au droit de la même parcelle que celle du site existant et au transfert d'activités dans ce nouveau bâtiment sont donc résiduels et non significatifs.**

### 2.3.2 Définition des zones d'effets

Les représentations cartographiques des différents effets engendrés par les phénomènes dangereux étudiés sont présentées dans la Figure 2 et dans la Figure 3.

CONFIDENTIEL

**Figure 2 : Etablissement des Ateliers de Verneuil - Scénarii redoutés d'incendie – Rez-de-Chaussée**

CONFIDENTIEL

**Figure 3 : Etablissement des Ateliers de Verneuil - Scénarii redoutés d'incendie – Niveau R+1**

### 2.3.3 Mesures compensatoires complémentaires

L'analyse préliminaire des risques (paragraphe 2.1.1), la maîtrise des risques associés aux phénomènes dangereux recensés sur le site d'étude (paragraphe 2.3.1) ainsi que la cartographie des zones d'effets (paragraphe 2.3.2) montrent qu'aucune mesure supplémentaire à celles déjà adoptées et mises en œuvre par l'exploitant dans le cadre du projet n'est à appliquer ; **les risques d'effets thermiques sont en effet résiduels et maîtrisés.**

## 2.4 Conclusion

L'étude de dangers, conduite conformément aux prescriptions ministérielles en vigueur, met en évidence que l'ensemble des zones d'effets des scénarii à risques identifiés sur le site sont confinées à l'intérieur des limites de propriété du site.

Les phénomènes dangereux identifiés au sein du site d'étude des Ateliers de Verneuil ne sont en outre pas susceptibles d'augmenter les dangers et inconvénients de l'installation par connexité et effets dominos.

Aucun scénario d'accident majeur n'est à envisager sur le site d'étude.
Le site n'a donc pas fait l'objet d'une Analyse Détaillée des Risques.

**Les risques associés au projet et aux futures activités déployées sur le site des Ateliers de Verneuil sont résiduels et maîtrisés. La conception environnementale du projet associée à la configuration du site d'étude ainsi que les mesures de sécurité (préventives / correctives) adoptées par l'exploitant s'avèrent donc pertinentes puisqu'elles permettent de réduire le risque à la source et de maîtriser l'éventuelle survenue d'évènements redoutés centraux et des conséquences associées.**

**En conclusion, l'étude de dangers montre la faisabilité du projet en termes de maîtrise des risques ainsi que la pertinence des choix d'implantation des installations projetées.**